



REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION n° 2024/078

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Le 30 mai 2024 à 14h30 dans les locaux de la CCI Bourgogne Franche-Comté à Besançon

Sous la présidence de M. Thierry BUATOIS

Membres présents :

M. ALBIZATI - MME BAUDIN - M. BUATOIS - M. CADEVILLE - M. CURTIT - M. DENIS - M. DEROIN - M. DEVAUX - M. GAUTHERON - M. MANDRAY - M. PARIZON - M. PENNEQUIN - M. PETAMENT - MME PUIG - M. QUIVOGNE - M. ROCARD - M. THIEBAUD - M. TOURNIER

Membres excusés : (ayant donné pouvoir)

M. ANDRE - M. ARNAUD - MME BAEKE - MME BRATIGNY - M. CELLARD DU SORDET - MME CARTIER - M. DESARMENIEN - M. FERRARI - M. FICHERE - MME GAUTHIER - M. GIRARDOT - M. GUERDER - M. HAMOUDI - MME PIRALLA - MME RAMISSE - M. ROUBALLAY - M. SIFFERLIN - MME WAGNER

Membres excusés :

M. BOUDET - M. CHEVRIER - M. CHOPLAIN - MME CLERC - M. DONATONI - M. GARNERONE - MME HUE - MME LE MESNIL - MME LECOMTE - M. LEJEUNE - MME MICHEL - M. PETITJEAN - MME PISTOIA - M. RICHARD - MME TENERAND - M. THOUVENOT - MME THUEL - MME TOITOT-MICHELIN - M. ZOBBERI

Courses Orientation Commerce 2024

La Course d'Orientation Commerce est un évènement au service de la découverte des métiers dédié au Commerce.

Cette action contribue à l'orientation professionnelle en provoquant la rencontre des jeunes et des entreprises par la résolution d'énigmes in situ.

Pour l'édition 2024, ce sont les sites d'AVALLON, DOLE, SAINT-CLAUDE et PONTARLIER qui seront le lieu d'évènements courant du mois de novembre.

Chaque course d'orientation peut accueillir des publics résidant sur l'ensemble de la région.

L'Assemblée Générale de la CCI Bourgogne Franche-Comté,

CONSIDERANT :

Que cet évènement permet :

- D'assurer une connaissance réelle et concrète des métiers, au sein même des commerces avec la participation active des commerçants
- De garantir des choix d'orientation éclairés pour réduire les erreurs d'orientation, faciliter les mobilités professionnelles et sécuriser les parcours
- De susciter des vocations et mettre en relation les publics avec les entreprises pour générer de l'accueil en entreprises via les stages, les PMSMP, les contrats en alternance ou les recrutements directs
- De promouvoir les métiers du commerce, qui vivent une révolution structurelle en lien avec les changements profonds des comportements des clients/consommateurs

Il est prévu un Budget Prévisionnel de 148 573 € réparti comme suit :

- Région : 40 000 €
- FSE : 80 000 €
- OPCOMMERCE : 20 000 €
- Autofinancement : 8 573 €

AUTORISE le Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté à solliciter les demandes de financement suivantes :

- Une demande de subvention FSE d'un montant de 80 000 €
- Une demande de subvention Région d'un montant de 40 000 €
- Une demande de subvention OPCOMMERCE d'un montant de 20 000 €

L'Assemblée Générale régulièrement réunie le 30 mai 2024, sur proposition du Président BUATOIS, adopte cette délibération à l'unanimité des membres présents.

Nombre de votants : 36

Vote pour : 36

Vote contre : 0

Abstention : 0

Dijon, le 30 mai 2024

Certifié conforme

Le Président



Thierry BUATOIS

